



Edenred

# Erratum à l'avis de réunion concernant l'assemblée générale mixte du 15 mai 2012

Erratum à l'avis de réunion paru dans le Bulletin des Annonces Légales Obligatoires

n°43 du 9 avril 2012 sous le n° 1201304.

Dans le texte du 15<sup>ème</sup> projet de résolution (paragraphe 5), il faut lire "*s'imputera sur le montant du plafond global prévu au paragraphe 2 de la quatorzième résolution et que le montant nominal maximum des obligations ou autres titres de créances donnant accès au capital et susceptible d'être émis en vertu de la présente délégation s'imputera sur le plafond global prévu au paragraphe 4 de la quatorzième résolution*".

De même, dans le texte du 18<sup>ème</sup> projet de résolution (paragraphe 2), il faut lire "*du plafond global prévu au paragraphe 2 de la quatorzième résolution*" et non treizième résolution.

## **EDENRED**

Société anonyme au capital de 451 794 792 €.

Siège social : 166-180, boulevard Gabriel Péri, 92240 Malakoff.

493 322 978 R.C.S. Nanterre